

ACCES AU CORPS DES AGREGES PAR LISTE D'APTITUDE

CAMPAGNE 2010-2011

L'acte de candidature se fait exclusivement par Internet. La « dématérialisation » récente de la procédure a lors des exercices précédents causé bien des problèmes aux candidats. Il importe donc d'être extrêmement attentif à toutes les étapes « techniques » de la procédure. D'où l'intérêt de conserver des copies de votre saisie (impressions, copies d'écran). D'où, également, le « mode opératoire » ci-dessous.

- Connectez-vous à www.ac-nice.fr.
- Cliquez sur « i-prof » (en haut à droite), identifiez-vous.
- Une fois identifié, cliquez sur le bouton « Les Services », puis sur « Liste pour accès au corps des agrégés 2011-2012 ».



The screenshot shows the 'I-Prof - Votre assistant Carrière' web interface. The header includes the logo and navigation buttons for 'Quitter' and 'Aide'. A left sidebar contains buttons for 'Votre Courrier', 'Votre Dossier', 'Vos Perspectives', 'Votre CV', 'Les Services' (highlighted), and 'Les Guides'. The main content area is titled 'Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :'. It lists several services with green arrow icons:

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Mouvement 2011 : Consultez le guide pratique 
- Campagne mouvement spécifique année : 2010/2011 . Vous pouvez consulter une [note d'information](#).
- Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :
 - à la *Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, PEGC et CE-EPS* .
 - à la *Classe Exceptionnelle des PEGC et CE-EPS* .Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement. Accéder à la campagne
- Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne de promotion de corps à la Liste d'Aptitude Agrégés. Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de cette campagne. Accéder à la campagne
- Le service pour vos candidatures sur poste d'enseignant référent Ambition Réussite :

Vous parvenez alors à l'écran suivant :



- Cliquez sur le bouton « complétez votre dossier », vérifiez les éléments du dossier, rectifiez et complétez au besoin -« signaler une erreur » pour les onglets « situation de carrière » et « affectations » ; « ajouter » pour les onglets « qualifications et compétences », « activités professionnelles », « distinction honorifiques ».

- Cliquez sur le bouton « candidater ». Vous parvenez alors à cet écran :

- Cliquez sur « Choix de la discipline d'agrégation », choisissez dans le menu déroulant la discipline dans laquelle vous candidatez.

- Cliquez sur « Saisir la lettre de motivation ». L'écran suivant apparaît :

- Saisissez votre lettre dans l'encadré prévu à cet effet (l'entête est généré automatiquement).
- Imprimez (bouton « impression ») un exemplaire pour vous, à toutes fins utiles.
- Enregistrez votre lettre de motivation (bouton « enregistrer »).
- Revenez à la page précédente (bouton « **Retour** à la page précédente » en haut à droite de l'écran). L'écran suivant apparaît :

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions
ACTE DE CANDIDATURE

Veuillez valider votre candidature

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.
Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier". La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la ["Informatique et libertés" du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Choix de la discipline d'agrégation
Si vous modifiez cette valeur, n'oubliez pas de mettre à jour l'entête de votre lettre de motivation pour afficher la nouvelle discipline sélectionnée.

JAPONAIS

Si vous réutilisez la lettre de motivation rédigée lors de la précédente campagne, pensez à modifier la date de la lettre si vous ne l'avez déjà fait.
Modifier votre lettre de motivation

Saisie de la lettre de motivation
Si vous rencontrez des problèmes pour saisir votre lettre de motivation, cela peut venir de votre navigateur. Les navigateurs recommandés sont : Internet Explorer ou Mozilla Firefox

Validation de votre candidature Valider votre candidature

- Validez votre candidature (cliquez sur « Valider votre candidature »).

C'est terminé. À l'issue de la période de saisie, vous devez, d'après la circulaire, recevoir une confirmation de candidature. Soyez-y vigilant.

Bon courage !

Cordialement,

Vos élus SNES, SNEP, SNESup-FSU en CAPA agrégés